

ELECTIONS DEPARTEMENTALES
1er TOUR - 20 JUIN 2021 - CANTON DE GUIPAVAS

	1 GUIPAVAS	2 LE RELECQ-KERHUON	3 PLOUGASTEL-DAOULAS	TOTAL		
INSCRITS	11 267	9 425	10 910	31 602	% INSC	%VOT
EMARGEMENTS	3 843	3 369	3 983	11 195		
VOTANTS	3 843	3 369	3 983	11 195	35,42%	
BLANCS	58	34	61	153	0,48%	1,37%
NULS	29	26	51	106	0,34%	0,95%
EXPRIMES	3 756	3 309	3 871	10 936	34,61%	97,69%

MAJ/ ABSOLUE (50% SUFFRAGES EXPRIMES + 1voix ET 25% INSCRITS)

					% INSC 25%	% EXP 50% +1
Mme MARSCHAL Nathalie / M. MORIZUR Claude	387	540	527	1 454	4,60%	13,30%
M. MALLERON Didier / Mme SARRABEZOLLES Nathalie	1 016	1 204	1 026	3 246	10,27%	29,68%
Madame POULLAOUEC Yvette / M. RIVOALEN David	417	313	420	1 150	3,64%	10,52%
M. JACOB Fabrice / Mme ROUDAUT Elodie	1 551	923	1 350	3 824	12,10%	34,97%
M. GUEZENNEC Pierre / Mme QUETIER Marie	385	329	548	1 262	3,99%	11,54%

NOMBRE DE PROCURATIONS	76	85	93
------------------------	----	----	----

Pour être élu au 1er tour, le binôme doit obtenir au moins la majorité absolue des suffrages exprimés et un nombre de suffrages égal à au moins 25 % des électeurs inscrits.

Si aucun binôme n'est élu dès le 1^{er} tour, il est procédé à un second tour.

Les 2 binômes arrivés en tête au 1er tour peuvent se maintenir au second tour. Les autres peuvent se maintenir seulement s'ils ont obtenu un nombre de suffrages au moins égal à 12,5% des électeurs inscrits.

Le binôme qui obtient le plus grand nombre de suffrages au second tour est élu.